

V

Annexes

B.O.

Programme

DANSE

OPTION FACULTATIVE - SÉRIES GÉNÉRALES ET TECHNOLOGIQUES

Extrait hors-série N°4 du 30 août 2001 www.education.gouv.fr/bo/2001/hs4/arts.htm

I - DÉFINITION

L'enseignement de la danse au lycée se situe au croisement du champ artistique et de l'éducation physique et sportive. Il se propose de fournir à l'élève un ensemble d'acquis élémentaires, pratiques, culturels et méthodologiques pouvant servir de socle à un développement ultérieur.

- Dans sa composante pratique, il valorise la dimension poétique du corps, privilégie l'expression et l'interprétation artistiques du mouvement. Il développe des syntaxes mettant en relation plusieurs éléments (danseurs, espace, temps, autres disciplines artistiques...) et implique une relation dynamique entre la personne et le groupe.

- Dans sa composante culturelle, il prend en compte les références patrimoniales et contemporaines de l'art chorégraphique. Il met en relation le travail chorégraphique des élèves avec les disciplines de la classe terminale, avec les pensées philosophiques qui croisent les problématiques de la danse ou dialoguent avec elles.

L'enseignement de la danse, comme celui des autres arts, implique l'acquisition de savoirs, savoir-faire, méthodes et méthodologies nécessaires à la mise en œuvre des composantes précédentes. En classe terminale, il se complète de celui de l'art chorégraphique par une analyse, une problématisation des "écritures chorégraphiques" comme inscription d'imaginaires et de systèmes de pensée singuliers.

Sa mise en œuvre est assurée par des équipes associant plusieurs enseignants formés à cet effet (relevant de l'éducation physique et sportive et d'autres disciplines) et un partenaire culturel impliqué dans une démarche de création, en concertation éventuelle avec un pôle de ressources identifié.

II - OBJECTIFS

Si le programme de la classe de première se construit sur la notion de diversité des gestes, rythmes et espaces, celui de classe terminale propose une réflexion sur le rôle du corps comme outil de création et de pensée. Il s'agit ici d'interroger, d'approfondir et de problématiser les repères donnés à partir d'un axe très présent dans l'art chorégraphique des vingt dernières années : le geste. Le travail se développe dans les limites de l'acte chorégraphique et au-delà : dans la société, dans les habitudes culturelles, dans les gestes du travail et des métiers. C'est à partir de ses marquages corporels, sociaux (le gestus), professionnels qu'il s'agit de définir le geste.

III - PROGRAMME

III.1 Les deux composantes fondamentales du programme

L'enseignement s'organise à partir d'une composante pratique et d'une composante culturelle.

<p>Composante pratique</p>	<p>L'enseignement de la danse conçoit et met en chantier un projet chorégraphique collectif dans lequel l'élève traverse la triple expérience de danseur, de compositeur et de spectateur.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comme "danseur", il pratique et analyse différents usages du geste : dansé, quotidien, professionnel, sportif, recyclé, transformé etc. Il développe des capacités d'appropriation, de transformation et d'interprétation du matériau gestuel. - Comme "compositeur", il manipule ce matériau et l'articule pour élaborer une phrase ou un fragment chorégraphique. - Comme "spectateur", il se dote d'outils d'observation et d'analyse en rapport avec le travail corporel individuel et collectif.
<p>Composante culturelle</p>	<p>L'enseignement de la danse s'attache à découvrir l'identité corporelle de chacun dans la vie quotidienne comme dans la pratique artistique. Il permet à l'élève de reconnaître ses propres marquages, ses modelages culturels, et de façon générale, une certaine instrumentalisation du corps dans le contexte social.</p>

III.2 Les deux ensembles du programme

Ce programme comporte un ensemble commun obligatoire et un ensemble libre se répartissant approximativement entre les trois-quarts de l'horaire global pour le premier et un quart pour le second.

III.2.1 L'ensemble commun obligatoire

L'ensemble commun obligatoire comporte deux parties, l'une consacrée à la pratique artistique, l'autre à l'approche culturelle.

A - La pratique artistique

La pratique artistique s'organise à partir d'une observation et d'un questionnement sur les différentes occurrences du geste et les perspectives d'activités auxquelles elles donnent lieu. Elle conduit à se poser les questions suivantes sur celles-ci :

- Comment les produire ?
- Dans quel champ les prélever ?
- Comment les déplacer, les décontextualiser, les transformer, les remplacer ?

<p>Le vocabulaire gestuel</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le prélèvement du geste : ce corpus est à prélever dans la vie quotidienne, le groupe en classe, les relations familiales et sociales, les usages, les convenances, leur transmission, leur réitération, leur mutation, leur transgression etc. Les gestes encodés dans une fonction spécifique tels que les gestes du travail et les postures des métiers sont supports de prélèvement.
-------------------------------	---

	<p>Le repérage peut se faire également dans les spectacles des programmations locales. La chorégraphie actuelle, dans son recours de plus en plus fréquent à un geste fonctionnel ou ordinaire, non décoratif, favorise un large accès à un "matériau recyclable".</p> <p>- L'analyse du geste : l'intérêt pour le geste s'organise à partir des éléments d'analyse tels que le rythme et les dynamiques, les directions et orientations, le transfert de poids, le rapport au sol, les différentes parties du corps concernées, l'aspect mono, bi, tridimensionnel du geste.</p> <p>- Le traitement du geste : l'engagement dans le mouvement s'organise-t-il dans une initiation et dans un moment fondateurs ? Comment et à quel moment ? Peut-il évoluer, se transformer, voire contredire sa fondation ? Dans cette perspective, des pistes de travail sont explorées :</p> <p>. dans la danse de chacun : par l'étude de la sphère personnelle du mouvement, son initiation, la mise en jeu du poids, les espaces privilégiés, les rythmes générés par la recherche d' "états contradictoires", par l'exploration des marquages culturels (travail sur, avec, contre...);</p> <p>. dans la danse de l'autre : croisement des sphères personnelles, lecture du geste de l'autre, appropriation ou différenciation. Ces opérations conduisent à un attitude de réceptivité en vue d'observer, d'analyser, d'accepter, de partager.</p> <p>À partir de ces deux vecteurs, différents paramètres peuvent être mis en jeu : le geste peut être transformé (en expansion, fracturé, entravé, saboté, réorienté) ; le geste peut être accentué et modifié dans son rythme ; il peut être soumis à une économie plus rigoureuse (comprimé, intensifié etc. ...). Il peut être réintégré dans un flux organique (respiration, circulation, thermie, gravité, régime des tensions).</p>
<p>Les syntaxes du geste</p>	<p>Elles peuvent être empruntées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à la culture urbaine : l'écriture de la trame urbaine, le dédale, les danses urbaines, etc. ; - aux lois du groupe : les circulations et rythmes dans l'établissement, dans la cour de récréation, dans le match collectif, le travail à la chaîne et, d'une manière générale, les rassemblements fondamentaux des groupes humains ; - à la culture traditionnelle : rituels festifs, danses, etc. ; - à l'environnement naturel et humain, (exemples : le vol des oiseaux, les dispersions et regroupements sociaux, etc.).

B - L'approche culturelle

L'approche culturelle permet l'étude du geste dans les langages chorégraphiques auxquels l'élève a accès par son environnement artistique et culturel (programmation locale, ressources documentaires, programmes télévisuels, musées, etc.), et par l'observation du corps dans les espaces publics et privés autour de lui.

L'approche culturelle consiste à se poser les questions suivantes sur les différentes figures du dialogue entre les corps et les gestes :

- repérer dans l'histoire des différentes sociétés, les partis pris corporels en relation avec la culture du groupe, leur diffraction ou métissage dans la société multiethnique ;
- réfléchir sur les postures et les gestes transmis, les postures et les gestes inventés ;
- revisiter l'histoire des corps producteurs de travail, les juridictions et discours auxquels ils sont confrontés (surveillance des corps, distribution des genres féminin/masculin) ;

- questionner la conformation des corps par la mode, la publicité, et sous l'effet des différents modèles imposés (exemple : pratiques telles que "stretching", "aérobic", "steps") ;
- rechercher les influences de ces partis pris culturels et sociaux, de ces modélisations et de ces questionnements du corps sur les pratiques et productions chorégraphiques (exemple : danses urbaines, danses traditionnelles, etc.).

III.2.2 L'ensemble libre

Respectant les objectifs de formation fixés par les programmes et prenant en compte le niveau et le goût des élèves, les ressources de l'établissement et de l'environnement et, d'une façon générale, le contexte sous toutes ses formes, l'équipe pédagogique dispose librement de cet ensemble, qu'il s'agisse d'une démarche interne à la discipline, d'une ouverture à l'environnement pédagogique et culturel, d'une mise en perspective de l'enseignement proposé au cours des trois années ou de toute autre question. En conséquence, les items ci-dessous sont donnés à titre d'exemples et d'exemples seulement. Ils n'imposent rien. Ils visent simplement à éclairer le propos.

* Dans une démarche interne à la discipline, on pourra notamment :

- revenir en cas de nécessité sur tel ou tel point du programme commun obligatoire qui n'aurait pas été assimilé par l'ensemble des élèves (exemple : une question d'esthétique propre à tel ou tel chorégraphe) ;
- aborder de nouvelles questions afin de donner une ampleur accrue à l'enseignement tout en soulignant sa cohérence ;
- examiner des textes théoriques sur l'art, des écrits d'artistes, quelques grandes problématiques esthétiques (celles du goût et du beau par exemple) ; réfléchir au statut de l'art dans la société et notamment à celui des arts contemporains ;
- approfondir les démarches de création en s'appuyant sur les nouvelles technologies et poursuivre une réflexion sur la relation entre technique et création (interroger les nouvelles technologies, leur mode de fonctionnement, les conséquences cognitives et idéologiques qu'elles induisent sur notre perception du corps et du monde).

* Dans une démarche d'ouverture à l'environnement pédagogique et culturel, on pourra notamment :

- entrer en relation avec les autres domaines artistiques et les autres disciplines enseignées au lycée pour travailler sur des thèmes, des questions, des problématiques complémentaires qui peuvent donner lieu à des approches croisées et instaurer ainsi une véritable interdisciplinarité conduisant les élèves à mieux percevoir le sens de leurs études (exemple : les processus de composition chorégraphique par rapport à ceux des autres arts) ;
- consolider les relations entre l'enseignement et la création, l'école et les lieux de vie artistique et culturelle, en utilisant au mieux, de façon continue ou ponctuelle, les ressources offertes par l'environnement et le calendrier des manifestations : institutions, monuments, chantiers, festivals divers, spectacles itinérants, expositions temporaires, rencontres avec des professionnels sur leurs lieux de travail (exemple : réflexion sur les modes de production, de programmation et de diffusion chorégraphiques, le rôle des médias télévision, presse etc. dans la représentation qu'ils donnent de la danse et de l'imaginaire social).

* Dans une mise en perspective de l'enseignement donné au cours des trois années, on pourra

notamment :

- dégager les progressions et le sens de la formation proposée ;
- montrer les bénéfices que chacun peut en espérer dans une poursuite d'études, artistiques ou non ;
- dresser un bilan pédagogique concernant l'ensemble du groupe comme chacun des élèves.

IV - ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES DE LA MISE EN ŒUVRE

À partir du geste dansé et décliné à travers différentes figures, l'expérience pratique se relie à une vision théorique du geste étayée par des approches esthétique, anthropologique, psychologique et par une approche d'analyse fonctionnelle du mouvement. Il convient de partir de l'observation personnelle, de celle de la société et des modes de production et de représentation. D'une manière générale, il convient de partir des éléments du langage les plus lisibles à l'intérieur des pratiques et des œuvres et à l'extérieur de celles-ci, pour aller vers les unités les plus ténues et les moins explicites.

L'étude du geste renvoie à deux directions de travail :

- le recyclage des gestes prélevés, ceux du quotidien, du travail, de civilisation (approche anthropologique du geste ...) ;
- l'expression et l'interprétation personnelles (personnalisation, inconscient ...).

Les directions de travail sont séparées dans la présentation mais la mise en œuvre pédagogique croise, dans une interaction constante, ce qui est prélevé dans le social et ce qui est pris sur soi.

Les modalités du travail en danse permettent aux élèves :

- de passer d'une approche sémantique des éléments abordés à une approche critique ;
- de relier activités et débats afin de réfléchir et de fonder leur pratique chorégraphique et leur analyse sur des problématiques identifiées dans les œuvres de la programmation locale et sur les thématiques proposées par l'enseignement de philosophie ;
- de continuer de s'approprier les outils d'observation, d'analyse, de connaissance des pratiques et des œuvres comme autant d'outils de production de leurs propres objets chorégraphiques.

L'approfondissement des acquis artistiques, techniques et théoriques s'organise autour de différents formats d'activité :

- le travail expérimental d'atelier ;
- l'étude des fragments de répertoire qui propose un accès à l'œuvre et à ses références ;
- les cours et conférences qui situent le langage chorégraphique dans des questionnements et des perspectives artistiques, techniques, sociales et historiques ;
- la rencontre des auteurs sur leur lieu de création et de diffusion, et le dialogue sur leur démarche de création et leur collaboration avec d'autres artistes et hommes de métier ;
- le débat, c'est-à-dire une confrontation corporelle et théorique à partir des questions fondamentales posées par la philosophie, les sciences humaines et les autres arts.

V - COMPÉTENCES ATTENDUES

Au sortir de la classe terminale, l'élève a approfondi certaines questions et notions. Il a acquis des compétences d'ordre artistique, culturel, technique, méthodologique. En réalité imbriquées, ces compétences dont le repérage aidera à déterminer des critères d'évaluation, sont distribuées ci-dessous en catégories distinctes par souci de clarté et d'efficacité. Par ailleurs, le dispositif proposé ne se veut pas "référentiel de compétences". il se propose plutôt :

- de faciliter l'harmonisation des jugements entre formateurs et partenaires culturels ;
- d'explorer les différents aspects de l'évaluation et des résultats de l'élève ;
- de lui faire prendre conscience du chemin parcouru ainsi que des objectifs à atteindre.

Compétences artistiques	<p>L'élève est capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de prélever, dans la vie quotidienne, dans les spectacles vus ou analysés à partir de support vidéo, un geste spécifique et l'intégrer à sa propre danse ; - d'analyser les différentes composantes de ces gestes dans leur spécificité et/ou leur singularité : le rythme et les dynamiques, les directions et les orientations, les transferts de poids, le rapport au sol, les circulations et les points d'initiation du mouvement ; - de transformer un geste fonctionnel caractéristique prélevé dans l'espace public ou privé, en le faisant varier, en nuance, en différence, en contraste, en fonction des paramètres du mouvement et l'inclure dans un fragment simple ; - d'intégrer à sa composition, par imprégnation et répétition, un ou plusieurs gestes transmis, proposés par le groupe.
Compétences culturelles	<p>L'élève est capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de mettre en relation les modes de traitement particulier du geste prélevés dans différentes pièces chorégraphiques ; - de confronter partis pris et esthétiques qui en découlent ; - de restituer les partis pris artistiques, les pratiques et les productions chorégraphiques, en fonction des facteurs culturels et sociaux, des modélisations et des questionnements du corps ; - de rendre compte des postures et gestes transmis, des postures et gestes inventés dans la peinture et la sculpture ; - d'analyser les transformations de son propre mouvement dans l'appropriation des gestes des danses traditionnelles et/ou de la culture urbaine.
Compétences techniques	<p>L'élève est capable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de faire des propositions dans une diversité de registres gestuels ; - d'intégrer et transformer son propre mouvement en fonction des expérimentations vécues (rythme et dynamiques, directions et orientations, transferts de poids, rapport au sol, circulations et points d'initiation du mouvement) ; - de prélever et proposer les conditions de transformation du geste vers des caractéristiques particulières : saboté, entravé, stéréotypé, organique, économique, orienté ;

	<p>- de reconstituer le contexte social et/ou culturel d'un geste (exemple : le geste civilisateur économique dans le travail à la chaîne, le geste efficace de la trame urbaine, le geste entravé dans la mode et la publicité, saboté ou radicalisé dans la danse, etc.).</p>
<p>Compétences méthodologiques</p>	<p>L'élève est capable :</p> <ul style="list-style-type: none">- de rendre compte , en sachant le communiquer par un système de notation, des éléments caractéristiques de la transformation d'un geste ;- d'élaborer des outils d'analyse permettant d'améliorer son propre registre et/ou celui des autres ;- d'utiliser ou de proposer différents supports permettant la transposition de cette démarche à d'autres univers artistiques ;- d'analyser les éléments de décontextualisation d'un geste (exemple : par l'intensification ou l'atténuation d'un facteur du mouvement).

Sujet de Bac : iconographie



La danseuse rouge

Henri Gaudier Brzeska